MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. Un.
Séance du lundi 3 aout 1846.

RESOLU que le maire est et demeure autorisé à mettre en demeure, en leur donnant trente jours d'avis, toutes les personnes qui dernièrement ont acheté des propriétés à la vente faite par cette municipalité, et qui ont négligé de se conformer aux termes et conditions des ventes qu'il leur ont été faites.

(Signé) JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 6 aout 1846.
Signé, A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme, A. MAZUREAU,
12 aout. Secrétaire.

MARCHANDISES NOUVELLES POUR LA SAISON.

REÇU de Boston, de New York, et de Philadelphie par les navires Santée, Indiana, Lehigh, Genessee, Sully et Louisville, un assortiment de nouvelles marchandises très convenables pour la saison, et à vendre par les soussignés, à des prix très modérés. L'assortiment se compose principalement de:

Cotons blancs de toutes qualités et de toutes largeurs,
Do écrus, do do do.
Kerseys unis et tordus, linseys dito do.
Kentucky Jeans, écrus et bleus,
Tartan à carreaux et à raies, Lamberry bleu et rouge,
Flanelles blanches, rouges, jaunes et vertes,
Rouge verte double largeur,
Alpaca noir de toute qualité, alepine do do,
Bombazette do do, velours noir et en couleur,
Mouchoirs en coton et blanc, bonnet à raies et à carreaux,
Coton jaune pour chemises,
Cotonnade Log Cabin, unie et à carreaux,
Nora Demoins et imitation, percale noire et en couleur,
Drap pour nappes, coton bleu croisé,
Coutil à matelas, mouchoirs bleus et en couleurs,
Indienne ... large,
Chaussettes ..., do en cachemire noir,
Indiennes ... en couleurs,
Soie ... papier ... en couleurs,
Mousseline ... à carreaux,
Do do damassées et brodées,
Book muslin, Bishop lawn et nansou,
Ouvré pour serviettes et torchons,
Nappes ... serviettes do do,
Batiste assortis pour robes,
Serge ... pour doublures,
Mouchoirs de batiste, assortis,
Do de soie de toute qualité,
Cravates ... et en couleur,
... pour robes et pour écharpes,
... blanc pour robes,
... agraffes, de boutons, d'aiguilles,
... de galons,
... Alexandre et Parquet ou,
... noir, bleu et gris,
... en couleurs,
... de Rodgers,
... en couleurs,
... pour voiles,
... de rubans en tout genre,
... bonnet noir et blanc,
... en couleurs de toutes qualités,
... de bas, et demi-bas,
... coton, lacets assortis,
... de toutes couleurs,
... pour robes,
... en laine et en coton,
... en couleurs,
... anglais,
... pour pantalons,
... bleu
... 9 yards par pièce,
... sur baleines, &c. &c.

DUFOUR, DURAND & Co.
25 Chartres.

D. B. MACARTY ... en Europe pour faire ... le stock de ses magasins ... de vendre à des prix ... du Havre ...

[illegible]

D. F. MACARTY 238 Bourbon

Grand assortiment de Marchandises Sèches.

C. M. SIMPSON,
No. ... Chartres, encoignure de la rue la Douane.

[illegible]

C. M. SIMPSON.

[illegible]

LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres.

M... à vendre par JAMES E. WOODRUFF, 60 Camp.

B... à vendre par JAMES E. WOODRUFF, 60 Camp.

... JAMES E. WOODRUFF, 60 Camp.

B... à vendre par JAMES E. WOODRUFF, 60 Camp.

F... de St. Louis ... Washington ... Burlington ... à vendre en magasin par REYNAUD, CUCULLU & C., 34 Tchoupitoulas.

F... à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

C... à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier.

S... à vendre NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier.

T... NORCROSS & FOSDICK, 40, rue Gravier.

P... venant d'être reçu et à vendre NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier.

P... NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier.

M... NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier.

C... NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier.

C... de Boston, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier.

C... NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier.

E... NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier.

M... Malaga ... S. V. BARRETT, 21 Gravier.

V... S. V. BARRETT, 21 Gravier.

C... S. V. BARRETT, 21 Gravier.

V... S. V. BARRETT, 21 Gravier.

V... CHS. DUFOUR, 11 rue Conti.

WHISKEY—120 barils vieux Whiskey, Old Reserve ... Monongahela, 35 do Bourbon, en magasin ... CHS. DUFOUR, 11 rue Conti.

V... 150 barriques ... CHS. DUFOUR, 11 rue Conti.

P... 500 boîtes petits pois, marque Deffes, en magasin et à vendre par CHS. DUFOUR, 11 Conti.

GOMME ... blanche ... en magasin et à vendre par CHS. DUFOUR, 11, rue Conti.

VINS de Bourgogne—25 caisses vin de Bourgogne supérieur, à vendre par LOISON & SYLVESTRE, 36, Chartres.

A VENDRE, en débarquement du navire Talma, de Bordeaux
50 barils vin blanc Haut-Sauterne,
40 barriques vin rouge,
50 caisses Curaçao surfin,
3000 paniers anisette, par POUGET fils,
27 juil 147, Royale, entre St Louis et Toulouse

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Talma, venant de Bordeaux,
12 barriques vin rouge bon ordinaire ...

Compagnie du Dry Dock de la Louisiane.

ETATS-UNIS d'Amérique,—Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans et ville de la Nouvelle-Orléans.

Le trente juin de l'année de N. S. 1846, et la soixante-dixième de l'Indépendance de l'Union, ont comparu par-devant moi, Lucien Hermann, notaire, dûment commissionné et assermenté, et en présence des témoins soussignés: John Perkins Withney et Richard Bartlett Summer, formant la raison J. P. Whitney & Co, Joseph Warren Stanton, agissant en son nom et celui de William Lord Palmer, formant la raison J. W. Stanton & Co; John Geddes & Robert Geddes, formant la raison J. & R. Geddes, tous de cette ville; et Rudolph Schwartze, agissant comme fondé de pouvoirs de George Green & frère; Lothrop Lewis Smith, agissant comme fondé de pouvoirs de Richard Sands Tucker; Edward Ogden, agissant en son nom et en celui de Charles Briggs; et Thomas Nugent Cazneau & Gordon Plummer, Jesse Hart, Samuel Wiley Fullerton, Oliver Palmes, en son nom et comme fondé de pouvoirs de Daniel Johnston, Alexander Gordon, et Roger Alden Hiern, tous de cette ville; et François Valette & Mark Thomas, formant la raison de Valette & Thomas, d'Algers, en cette paroisse; John Hughes, Robert Murphy, d'Algers, et le dit John Perkins Whitney, agissant aussi comme fondé de pouvoirs de John P. Gilbert, de New-York:

Lesquels ont déclaré, qu'en vertu d'un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 13 mars 1837, ils ont formé entre eux et avec ceux qui pourront plus tard s'associer avec eux, une société spéciale ou limitée qui sera établie dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, sous le nom de COMPAGNIE DU DRY DOCK DE LA LOUISIANE.

Les opérations de la dite Compagnie seront de recevoir dans un dock, construit pour elle et maintenant à Algers, des navires, bateaux à vapeur et autres bâtiments, pour procéder à leur examen et à leur réparation.

Le capital de la dite Compagnie sera de quarante mille piastres, divisé en actions de mille piastres chacune; la dite somme étant la valeur par estimation du dit dock et de ses dépendances, maintenant la propriété des personnes ci-dessus nommées; et la dite Compagnie, ainsi constituée, aura une existence de quinze années, commençant le premier juillet 1846 et se terminant le premier juillet 1861; sous la réserve que la majorité des dits actionnaires ou de leurs successeurs pourra en fixer la liquidation avant le dit terme de quinze années.

La maison J. P. Whitney & Co, verse la somme de onze mille piastres, prix de onze actions de mille piastres chacune; la maison J. W. Stanton & Co, la somme de mille piastres, prix d'une action; la maison J. & R. Geddes, la somme de deux mille piastres, prix de deux actions; la maison George Green & Frère, la somme de mille piastres, prix d'une action; Richard Sands Tucker, la somme de mille piastres, prix d'une action; Edward Ogden & Charles Briggs, ensemble, la somme de mille piastres, prix d'une action; Thomas Nugent Cazneau et Gordon Plummer, ensemble, la somme de mille piastres, prix d'une action; Jesse Hart, la somme de mille piastres, prix d'une action; Samuel Wiley Fullerton, la somme de mille piastres, prix d'une action; Oliver Palmes, la somme de mille piastres, prix d'une action; Daniel Johnston, la somme de mille piastres, prix d'une action; Alexander Gordon, la somme de mille piastres, prix d'une action; Roger Alden Hiern, la somme de mille piastres, prix d'une action; la maison Valette & Thomas, la somme de cinq mille piastres, prix de cinq actions; John Hughes, la somme de six mille piastres, prix de six actions; Robert Murphy, la somme de deux mille piastres, prix de deux actions; et le dit John P. Gilbert, par son fondé de pouvoirs J. P. Whitney, la somme de trois mille piastres, prix de trois actions du fonds capital de la dite Compagnie; et le montant total du dit capital a été payé en plein par les parties ci-dessus désignées, qui en sont détenteurs dans les dites proportions.

Que l'administration de la dite Compagnie sera sous la direction de J. P. Whitney & Co, qui en dirigeront toutes les affaires et transactions; et la dite Compagnie aura le droit de faire ses règlements, de les changer et de les amender, pourvu que les dits changements ou amendements ne soient pas incompatibles avec le présent acte.

Que les dits Directeurs tiendront un registre exact de toutes les transactions, affaires, procédures et comptes de la dite Compagnie, dans des livres reliés, ainsi qu'un tableau complet de ses recettes et de ses dépenses, et il sera de leur devoir de collecter tous les comptes de réparations (docking) et de payer toutes sommes justement dues pour réparations ou autres dépenses faites pour le dock—ils devront aussi exposer un état complet des affaires de la dite Compagnie, tous les six mois, ou plus tôt s'il en sont requis et en partager les profits nets, entre les actionnaires aux époques ci-dessus mentionnées. Pour les compenser de leurs services, ils auront droit à recevoir deux et demi pour cent sur toutes sommes reçues et deux et demi pour cent sur toutes sommes payées, excepté sur les dividendes payés ou à payer aux actionnaires.

Les livres de la Compagnie seront toujours ouverts à l'inspection des actionnaires, et les dits directeurs devront tenir ces livres, de manière à fournir toute espèce d'informations relativement aux intérêts de la dite Compagnie.

Que nuls actionnaires, ou leurs successeurs dans ladite Compagnie, ne seront responsables pour les pertes et dommages éprouvés par la dite Compagnie, pour un plus fort montant que celui qu'ils ont souscrit.

Que si aucune partie du fonds capital de ladite Compagnie venait à être transférée pendant l'existence de ladite société, ledit transfert se fera par acte public, devant un notaire public et sera enregistré sur les livres de ladite compagnie, lui ou les nouveaux actionnaires s'engageant, dans le dit acte de transfert, de le transmettre à cette charte et à tous règlements en dépendant.

Que ladite Compagnie aura le droit de comparaître par devant toute cour de justice, de poursuivre et d'être poursuivie.

Que dans le cas d'inhabileté à agir ou de mort des directeurs dans ledit le présent acte, les actionnaires auront le pouvoir d'en nommer d'autres.

Qu'à l'expiration du terme de la dite société, les affaires de la dite Compagnie cesseront et seront liquidées par une vente dudit Dock et de ses dépendances, à moins qu'une majorité des actionnaires ne veuille en agir autrement, alors la dite majorité des actionnaires exécutera et réglera toutes les affaires requises pour un règlement et une liquidation finale des dites affaires, de telle manière qu'elle satisfera le plus à la justice et aux droits des parties intéressées.

Et enfin les personnes ici nommées, ont, pour confirmer les stipulations et arrangements ci-dessus mentionnés, ordonné et établi les articles précédents de société, dans le but déjà exprimé.

Fait et passé dans mon bureau, à la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, dans les jours, mois et an ayant été ci-dessus, en présence de Charles La Bedoyère Kernion junior, et Edmond Florian Malus, témoins compétents, qui ont signé avec lesdits comparants et moi ledit notaire, après avoir lu le tout.

Original signé,

JOHN GEDDES,	F. VALETTE,
R. GEDDES,	MARK THOMAS,
J. W. STANTON,	JOHN HUGHES,
WM. L. PALMER,	ROBERT MURPHY,
J. W. STANTON, p. p.	JOHN P. GILBERT, par
R. SANDS TUCKER,	J. P. WHITNEY,
L. L. SMITH, (per Att'y)	R. B. SUMNER,
THOS. N. CAZNEAU,	J. P. WHITNEY,
GORDON PLUMMER,	ED. OGDEN, pour lui et
S. W. FULLERTON,	CHARLES BRIGGS,
G. GREEN & BRO.,	OLIVER PALMES,
RUD. SWARTZE p. p. a.	DANIEL JOHNSTON par
JESSE HART,	O. PALMES, chargé
A. GORDON,	R. A. HIERN,

LA BEDOYERE KERNION, Jr., EFLORIAN MALUS,
LUCIEN HERMANN, Notaire Public.

Le soussigné conservateur des hypothèques, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, certifie que cet acte de société limitée, a été aujourd'hui enregistré dans son bureau dans le livre de sociétés No. 2, folios 172, 173, et 174.

Nouvelle-Orléans, le 28 juillet 1846.
31 juillet—30 F. DURIVE, Conservateur.

2000 DEMI boîtes Sardines à l'huile,
500 boîtes do
300 boîtes (plates 2/3) do
... do
... Pois au naturel,
... Petits Pois accompagnés à l jambon,
60 paniers Guignolet d'Anger,
200 demi boîtes Maquereaux à l'huile,
100 demi boîtes Truffes du Périgord, de récentes importations et à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 99, rue de la Douane

A VENDRE à des prix modérés, pour clore diverses consignations, par le soussigné:
Conserves de Chatelain Jeune et Basset.
200 ... boîtes sardines à l'huile,
300 boîtes moyennes dites 2/3, dito;
200 tiers boîtes dito;
500 do dito;
500 demi do petits pois au jambon;
500 do do au naturel;
60 paniers guignolet;
200 demi boîtes maquereaux à l'huile;
100 demi do truffes pures du Périgord.
—Cognac Pellevoisin:—
10 demi pipes fine preuve;
30 quarts dito dito;
10 barils très vieux cognac. 1816;
10 dito 1815;
Divers:—3 boucauts casse; 1 caisse moutarde française,
200 barils noir animal en poudre; le tout d'importation récente et à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout—30 99, Douane.

COGNAC Pellevoisin—10 demi pipes cognac, 4e preuve
30 quarts do do, à vendre par
4 aout—15 TH. BAILLY BLANCHARD, 99, Douane.

10 Barils vieux cognac Pellevoisin de 1815, 1re preuve, 10 barils de 1825, 1re preuve, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 99, Douane.

3 Boucauts de Casse, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 99, Douane.

1 Caisse moutarde française, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 99, Douane.

200 Barils Noir Animal en poudre, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 99, Douane.

100 Boîtes Pâtes Truffes, assortis, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 99, Douane.

ABSINTHE suisse &c—70 caisses absinthe suisse, Versin et Lecoultre,
56 do do Sauvajol,
37 do Kirsch,
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 aout 11 et 15 St Louis

GENIEVRE DE HOLLANDE—12 pipes genièvre de l'Etoile, importation directe, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
4 aout 11 et 15, rue St Louis

PRUNES—15 caisses prunes à l'eau de vie,
36 do cerises do
12 do raisins do
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 aout 11 et 15 St Louis

ABSINTHE—2 barils de Versin Lecoultre, en débarquement du James N. Cooper, du Havre, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

ALCOHOL—20 barils alcohol, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

MERISE—50 barils 1ère qualité, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

ANISETTE—30 barils anisette rose et blanche, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

LIQUEURS assorties—50 caisses, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

A VENDRE en débarquement du navire Lorena, venant de Bordeaux:
160 milliers bouchons pointus;
1 boucaut champignons secs, par
N. DUDOUYT
11 juil 13, rue Toulouse

CLARET—100 caisses St. Emilion 1844, en débarquement du Talma, de Bordeaux, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
20 juil 26, Vieille Levée

FARINE—500 barils, des meilleures marques du Missouri, à vendre par
EMERSON, TOURNE & Co,
20 juin 156, Tchoupitoulas.

VIN de Malaga—80 barils et quarts dito, à vendre par
11 juin AUG. MOLIER, 90, St Louis

CREUZETS—12 boucauts creuzets assortis en débarquement du navire Chateaubriand, du Havre, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
Rue St. Louis No. 90
Ces creuzets sont fabriqués d'une terre spéciale et peuvent supporter plus de vingt-cinq fois l'épreuve du feu.
16 juin—8

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Russia, venant de Bordeaux:
234 barriques Vin rouge de diverses qualités;
117 demi dito et barils de Vin blanc;
5 quarts de pipe Cognac fine Champagne 1825.
17 jn G. M. LUCAS, 30 Bienvill

VERITABLE ABSINTHE Suisse en magasin, à vendre par J & J TARDOS,
30 av No. 15, rue Conti.

MOUCHOIRS DE BATISTE—Les soussignés ont reçu un assortiment de mouchoirs de batiste, qu'ils vendront bon marché pour du comptant.
H. DE GOKE & RIPPLARD,
3 juil 21, Magasin

SARDINES—En débarquement du navire Vaillant de Bordeaux, 300 caisses sardines marque Philippe et Canaud, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
30 juin 17 et 19 St. Louis

TRUFFES—En débarquement du Vaillant, de Bordeaux, 25 caisses et 30 demi boîtes, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.
30 juin 17 et 19 St. Louis

FRUITS au jus—En débarquement ... 6 caisses fruits au jus, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU ...
30 juin

DROGUES—... [illegible]

CHRISTIE'S

BAGUES GALVANIQUES.
FLUIDE MAGNETIQUE.

CETTE découverte remarquable, qui a si vivement occupé l'attention publique en Europe, et récemment au Nord, est aujourd'hui présentée pour la première fois aux habitants de la Nouvelle-Orléans. C'est une application simple et facile du pouvoir mystérieux du Galvanisme, comme remède. Les bagues galvaniques, avec l'aide du Fluide magnétique, ont été employées avec un grand succès dans les cas de *rhumatisme aigue ou chronique, de goutte, tic douloureux, maux de dents, bronchites, vertigo, migraines, indigestions, paralysie, épilepsie, crampes, palpitations, apoplexie, douleurs de l'épine dorsale, lumbago, névralgie, tremblements, étourdissements, douleurs de poitrine, points de côté, débilité générale* et de toutes les *affections nerveuses*. Dans tous ces cas de *Dyspepsie*, lorsqu'elle ne provient que d'un dérangement des organes digestifs, les bagues ont été d'un grand secours. Ces bagues sont de différens prix, de toutes dimensions, sur des dessins très ornés et peuvent être portées sans aucun inconvénient par la femme la plus délicate.

Ceinture, Bande, Bracelets galvaniques

Ces articles sont des modifications de l'invention, et sont recommandés dans les cas chroniques, où les bagues ne possèdent pas assez d'efficacité. Ils sont adaptés à la ceinture, au bras, au poignet, aux chevilles, ou à toute autre partie du corps. On peut ainsi obtenir la puissance galvanique à quelque degré que ce soit et appliquer aux maux que cet agent peut guérir un remède d'une grande efficacité.

Fluide Magnétique, de Christie.

Ce fluide s'applique conjointement avec les bagues et leurs modifications. Les chimistes français ont déclaré que cette composition était une des découvertes les plus précieuses de la science moderne. Ce fluide possède la faculté remarquable de rendre les nerfs sensibles à l'action galvanique, de causer par ce moyen la concentration de l'influence sur le siège de la maladie et d'en donner un soulagement rapide et permanent.

Emplâtres galvaniques fortifians, de Christie.

Ces articles forment une addition importante aux bagues galvaniques, agissant d'après le même principe, mais offrant l'avantage d'une application plus locale. On trouve en eux un grand secours, comme moyen immédiat de fortifier le système lorsqu'il est affaibli par la maladie ou par d'autres causes, de prévenir les rhumes et en général les affections de la poitrine.

E. B. De nombreux certificats des médecins les plus distingués du Nord et d'autres personnes, sont entre les mains du propriétaire et peuvent être examinés chez son agent.

Le public est prévenu contre les nombreuses imitations des articles offerts à son patronage par le Dr. Christie, dont l'unique agent autorisé dans cette ville, est la maison GUION & Co., au coin des rues St. Charles et Canal, et qui, seule, possède les vrais articles galvaniques.
29 janv—4m

AGENCE DE L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

NLLE ORLEANS, 13 Nov. 1845.

L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de New York d'après les termes de sa charte, a clos ses comptes le quatre du mois dernier, et après avoir payé tous ses sinistres, y compris le grand incendie du 19 juillet dernier, il lui est resté en valeurs réelles $67,839 60. Depuis, le montant des primes perçues, s'élève à plus de $100,000, ce qui établit un fond d'au moins $170,000.

Depuis le 4 du mois dernier, les parties qui contractent avec la compagnie n'entrent pour rien dans les pertes éprouvées au commencement de cette année. D'après l'exposé ci-dessus et la circonstance qui vient d'être mentionnée le soussigné est d'opinion que ce système offre une sécurité plus qu'ordinaire aux personnes qui désirent effectuer des assurances.

Des Polices contre les risques du feu, des rivières et de la mer, seront fournies par
I. MATHEWS Agent
14 nov Encoignure Camp et Commune

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,
Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres journaliers.

LE nouveau bureau de placement établi par M. J. B. CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe; M. Cabos est toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.

Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés en s'adressant au dit Bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.

Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats, armateurs (ship masters) et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de groceries, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et serveantes, et autres en général.

On y trouvera également des ouvriers de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ou caisses par voie de justice, les quels fourniront des sécurités pour leur probité, plus des gardes malades.

☞ IL PRETE DE L'ARGENT SUR DEPOT.

Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix.

Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en désireront. En ce moment des ouvriers charpentiers, menuisiers, forblantiers et d'autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des ouvrières couturières, servantes, gardeuses d'enfants, &c. &c.

En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c. 1 nov—1 an.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
CHEMISES FRANÇAISES,
No. 100, rue Royale, en face de la Banque de l'Etat de la Louisiane.

MME. J. HENRY a l'honneur d'informer les Messieurs de la Nouvelle Orléans, qu'elle vient de transférer du No. 77, rue St. Louis, au No. 100, rue Royale, son atelier spécialement destiné à la confection des chemises sur ordre et sur mesure. Elle remercie très sincèrement ces Messieurs du patronage bienveillant qu'ils ont bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour. Elle espère, tant par le fini que par la célérité de son travail, obtenir la continuation d'une aussi flatteuse approbation. Elle s'occupe toujours de broderie, dite tapisseries.

Les bonnes couturières trouveront toujours de l'ouvrage chez Mme. J. Henry, qui acceptera des apprenties pour l'un et l'autre genre de travail. av—30

DROGUES ET MEDICAMENS.

En débarquement du navire Rockall, du Havre:
Chiendent, fenouil de Florence,
Mélisse verte, fleurs camomille romaine,
Fleurs de tilleul, do de violette,
Fleurs de mauve, do coquelicot, do pied de chat,
Do de bouillon blanc, do camomille de Paris,
Do de roses de provins, racine de guimauve,
Racine de Cainca, do de réglisse, do de bardane,
Douce amère, coriandre, graine de pomme de terre,
Pois d'iris, plaques à cautère, moutarde de Raquin,
Pastilles de Vichy, poudre ferrugineuse Quesneville,
Sirop de Briant, do Lamouroux, do anti goutteux Boubée,
Elixir de Guillié, huile de foie de morue,
Huile de noix vierge, do d'œillet,
Bas élastiques Leperdriel, ventre de do do,
Bronze jaune, do rouge, valérianate de zinc, do de quinine, vératrine, saturne, strichnine, acide succinique,
Pierre divine, codéine, extrait de noix ...,
Extrait de chardon bénit, do de belladone,
Essence d'absinthe, do d'anis vert,
Do Camomille bleu, do de jasmin, alcali volatil fort,
Ether sulfurique do, cornues en verre diverses grand.
Matras en verre, do do, récipients florentins do do
Matras en verre, do do, mortiers en porcelaine do do
A vendre par P. CUSACHS,
30 juillet encoignure Conde et St Philippe

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.

VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c., Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés. 4 fev—1an

$10 DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne, la mulâtresse MARIANNE, âgée de 17 à 18 ans, taille d'environ 5 pieds, jolie figure. Elle s'est sauvée du steamboat au moment où elle allait partir avec son maître M. Joseph Aubert. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera dans une des geoles de cette ville et le fera savoir au soussigné. L. EXNICIOS.
9 jt—17 263, rue St. Philippe

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

VOLÉ ou perdu Un poney noir, petite taille, une marque blanche au front, sans vivacité dans les yeux. Ce poney est un peu paresseux. Cinq piastres de récompense seront données à quiconque le ramènera au No. 62 rue du Camp. 18 aout

CHAPEAUX laine—20 caisses noirs et blancs, à vendre par FROST & Co.
14 juin 10, Magasins

CHAPEAUX de toile cirée—10 caisses pour l'usage des marins, à vendre par FROST & Co.
13 juin 10, Magasins

CAFE HAVANE—144 sacs café non vert, en débarquement du brick Tila, à vendre par
11 mai L. CANTIN, 42 Gravier

VIN de Marseilles—100 barriques vin rouge en magasin et à vendre par J. F. BERCIER & Co.
17 juin 54 Vieille Levée

VIEUX Cognac—A vendre en douane, avec le bénéfice de drawback:
4 demi pipes, 6 quarts de pipes vieux Cognac importés par le navire Alesto, de Bordeaux,
HEPBURN & TURPIN,
25 mars No. 11, rue Royale.

BOTTES, Souliers et brodequins—32 caisses actuellement en débarquement du navire Ann, à vendre par
1 juin I. W DUNBAR, 30, Douane

CIRE—5 barils, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
1 j 92 Tchoupitoulas

TABAC—700 balles Cuba et Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
20 jt 26, Vieille Levée

MIEL blanc de la Havane—A vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
20 jt 26, Vieille Levée

TABAC—15 balles Vuelta de Abajo, pour cape et tripes, en débarquement du brick Hope Howes, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 jt 26, Vieille Levée

DIVERS—40 barils Vin blanc Grave, 1844; 20 boîtes prunes en paubans; 4 boucauts ficelle fine; 50 paniers vin brûlé, en débarquement du navire Lorena, de Bordeaux, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 juil 26 Vieille Levée

AMANDES—100 caisses amandes sans coque, en débarquement de l'Arkansas, de New York, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 jt 26 Vieille Levée

AUX MARCHANDS DE GROCERIES.

REÇU au No 22, rue de Chartres, en consignation, un lot de saucissons de Boulogne et de Lyon, qui seront vendus à des termes très avantageux.
15 avril D. H. HOLMES.

A VENDRE au débarquement—12 barriques vin rouge.
—En magasin—
25 paniers champagne en grandes et demi bouteilles.
75 paniers huile de marque J Piagniole;
100 caisses vin rouge;
50 do absynthe Suisse;
50 do do de Marseilles;
100 do liqueurs assorties en grandes, demi et quatts bouteilles.
20 do curaçao; 15 do kirch;
50 do eau de fleur d'oranger.
20jt LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres.

EN débarquement du navire Lorena, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
140 barriques vin rouge,
24 demi dito vin blanc,
18 barrils dito, G. M LUCAS,
jt—15 30, Bienville.

PICADURA—20 barils, de qualité supérieure, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co,
24 juin 99 St. Louis

HUILE d'Olive, Salaisons—200 paniers huile J. Piagniol, 24 onces; 3600 do de 6 bouteilles en paniers; 75 caisses olives; 50 do cornichons et câpres; 50 barillets Malaga sec, à vendre par Sr.-V. BARRETT,
14 juil 21 Gravier

CHAPEAUX—300 caisses chapeaux de différentes qualités, comprenant un assortiment de chapeaux noirs et couleur perle, en casimir, à la mode, en ... feutre et de ... Aussi, un bel assortiment de chapeaux de paille, à vendre par R G HOBBS,
11 mai 12, Douane.

G & R. BUCHANAN, No. 64, rue Tchoupitoulas, offre à vendre—
BACON—... jambons, plats-côtés, épaules.
PORC—... mess, prime, etc.
... barils en feuille et choix.
FARINE—... barils de Missouri.
TOILE D'EMBALLAGE—400 pièces marques de choix.
CORDE D'EMBALLAGE—... rouleaux première qualité ...
... bon marché.

[illegible]

CHEMIN A ... DE LA NOUVELLE ORLEANS ET DE CARROLLTON.

RÉDUCTION DE PRIX.

A L'AVENIR les prix de passage sur les chars seront comme suit:
Billet seul, pour n'importe la distance, 20 cents.
Enfans au dessous de 10 et au dessus de 3 ans, 10
Domestiques (billets d'esclaves) toute dist. 10
Cinquante billets rouges, $7 50
Billets pour l'année, personnel $60, payable par quartier et d'avance. Le quartier commencera soit le 1er février, le 1er mai, le 1er août ou le 1er novembre.

Les chars arriveront et partiront de l'ancien dépôt, encoignure des rues Perdido et Baronne.

En moins d'une demi heure on se rend avec agrément et sans chaleur, au JARDIN DE CARROLLTON. L'hôtel qui s'y trouve est ouvert en tous temps aux visiteurs qui y trouveront des crèmes à la glace et autres rafraichissements.

Les chars partiront comme suit:

LES JOURS DE LA SEMAINE:

De la N. Orléans,		De Carrollton.	
Avec chev.,	6 1/2 h. P. M.	Avec chevaux,	5 h. A. M.
A vapeur,	9	A vapeur,	8
"	11	"	10
"	1 P. M.	"	midi.
"	3 1/4	"	2 h. P. M.
"	5	"	4
"	7 1/4	"	6 1/2
Avec chev.	10	Avec chevaux,	8

Durant la saison des spectacles, les chars à chevaux partiront de la Nouvelle Orléans à 11 heures du soir.

Arrangements pour les Dimanches:

En outre des heures ordinaires de la semaine, il y aura un train de chars qui partira toutes les heures jusqu'à 7 heures, de Carrollton, et jusqu'à 8 de la Nouvelle Orléans; les chars à chevaux partant de Carrollton à 8 heures et demie, excepté les jours de pluie, car alors les chars ne partiront qu'aux heures régulières de la semaine. En outre, du 1er mai au 15 août, dans les belles soirées des dimanches, un train partira de Carrollton à 8 heures du soir.

☞ Les passagers doivent se pourvoir de billets, attendu que les conducteurs ont reçu l'ordre de ne pas recevoir d'argent sous aucun prétexte.

Il y aura à chaque train des chars expressément pour les Dames.

CHARS DE LAFAYETTE.

De Lafayette, en été, 6 A. M. | De Lafay. hiver, à 7 A. M.
De la rue Canal, 6 1/2 " | De la rue Canal, 7 1/2 "

Après quoi, ils partiront de chaque bout du chemin jusqu'à 6 1/2 du soir; et ensuite ils partiront toutes les heures jusqu'à 8 1/2 de Lafayette et 9 du soir, de la rue du Canal.

☞ Il est défendu de fumer dans les chars.
JOHN HAMPSON,
22 juin Ingénieur en chef.

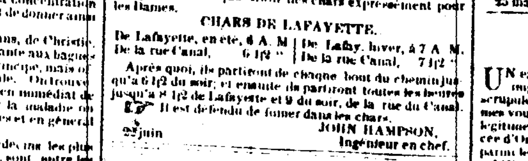

SANGSUES! SANGSUES!

LE soussigné vient de recevoir par le St. Mary, de New York, un superbe envoi de SANGSUES HONGROISES, qui seront vendues aux prix ordinaires.
J. B. RUSCONI.
27 juin Dépôt général, No. 187, Chartres

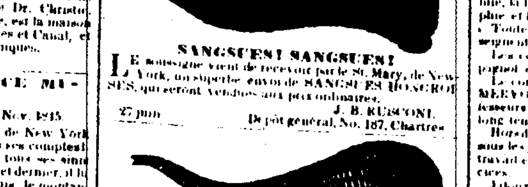

REÇU par le navire St Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES de premier choix, et par la voie de la Havane, quinze mille SANGSUES ESPAGNOLES, à vendre depuis cinq sols jusqu'à vingt-cinq sous. Elles sont toutes garanties.

AU DEPOT RUE DU QUARTIER.
Entre Condé et Levée, près de l'Hôtel des Monnaies, No. 46. 2 av

SANGSUES.

DOUZE MILLIERS SANGSUES hongroises et suédoises reçues par le navire Devonshire, Thompson, et à vendre au Grand Dépôt Général, en gros et en détail, au prix le plus modéré, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No. 38.

Le même Entrepôt a reçu par le brick P. Soulé, SIX MILLIERS SANGSUES ESPAGNOLES, qu'il vendra depuis cinq jusqu'à quinze sous pièce. Les prix ne varieront point pendant la durée des maladies.
12 juin J. B. SOUBIRAN.

A LOUER—Une maison en briques à trois étages située rue Matreau, entre Esplanade et Pauger, au centre du marché aux esclaves et convenable pour ce commerce. Possession en sera donnée le 1er sout prochain. Pour les conditions s'adresser à
16 juin LEOPOLD JEANNET 22 St Louis

A LOUER à bas prix pour la saison d'été, à commencer du 1er de ce mois, un petit appartement meublé ou non meublé, au rez-de-chaussée dans la rue Royale, entre Conti et Bienville. S'adresser à
11 juin E. VON. BARRET

AUX BEAUX CHENES VERTS A BELOXI.

La belle et vaste habitation de Mme Pradat à Beloxi ... jardin, des voitures, chevaux, bain ... tout ce qui peut rendre le séjour agréable.
Des domestiques fidèles et intelligents, seront toujours à la disposition des pensionnaires.

A l'arrivée des steamboats et quand ces derniers ne pourront se rendre au débarcadère de Mme Pradat, un bateau sera au wharf du village de Beloxi pour prendre les passagers qui désireront se rendre chez Mme Pradat.
Les prix seront modérés. 9 juin—90

SARDINES à l'huile—300 boîtes et 1/2 boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue R. Guilloux en débarquement du navire James N. Cooper, du Havre, vendre par AUGT. MOLIER,
21 juil 90, St. Louis

HUILE d'olive—300 paniers huile surfine grandes bouteilles en débarquement du navire Talma, venant de Bordeaux, à vendre par AUGT. MOLIER,
21 juil 90, St. Louis

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux:
25 caisses sardines à l'huile 2/3 caisses petits pois,
40 barriques St Emilion No. 4,
24 milliers bouchons extra fins,
A vendre par NUMA LACOSTE,
21 juil 163 Royale

Avis aux personnes allant à la Campagne.

LES soussignés, agents de MM. C. Christoffle & Co, de Paris, seuls brevetés pour la fabrique des couverts argentés par le procédé galvanique de MM. Ruolz & Elkington, viennent de recevoir par le Sea Sun, du Havre, une caisse de couverts argentés qu'ils garantissent être supérieurs aux articles du même genre importés ici.
LOISON & SILVESTRE,
7 juil 36 rue de Chartres

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—AOUT 1846.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A	M
Anderson, John	Margot, Charles
B	Macon, Pierre
Beck, Michel	Magne, William
Barate, (Jques Marie)	Miard, Eugène, dit Lamare
Bontemps, Jacques	Marchais, Prosper
Bauzonnet, Vve.	Mauert, Laine
Barthe, Louis	Massel, Louis fils
D	Mauvel, le capitaine
Deporet, Veuve	Mariatte, dit Charles
D'Usson, de St Soupplet	Minet, Rosalie
Dussaut, Pierre Sicaire	P
F	Petre, Elisabeth
Faurence, Philippe	Poncenaille, Mlle
Fabas, Bernard (dit Paul)	Q
G	Queron, les époux
Giraud,	R
Guilbaudet, Mme	Richard, Jacques
Gohr, Henriette	Robert, Pierre
Giraud, Paul Théodore	Rousselin, les époux
Gauthier,	Ricaud, Joseph Joachim
I	S
Isoard, les époux	Samson, S
L	T
Laine, Charles	Trinchery, Emile
Lebret, Pierre	Talbot, Louise Mme
Lacals, Jules	V
Laurens, Antoine Marcelin	Viau, Antoine
Laudadrin, Auguste	

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après midi.
7 aout

LES soussignés offrent à vendre les articles suivants importés directement de Bordeaux, &c. &c.—
200 barriques vins de Bordeaux, Montferrand, St. Emilion 1er, 2me et 3me crus, St. Estèphe, St Julien, Château Margaux et Château Lafitte;
150 demi barriques do do do do;
25 tierçons vins blancs Haut Sauterne et H. Barsac;
300 caisses de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles St. Emilion, St. Estèphe, St. Julien, Château Margaux et Château Lafitte;
250 caisses de 12 bouteilles et 24 demi dito Sauterne, Barsac, Haut Sauterne et Haut Barsac;
100 caisses véritable vin de muscat Lunel et Frontignan;
50 caisses vins généreux d'Espagne, Lacatet, Alicante, Malaga, Xérès, Rotta, &c.;
50 caisses Vermut de Torino;
25 paniers Champagne première qualité,
25 caisses prunes à l'eau de vie,
30 dito absynthe des marques les plus renommées;
60 dito kirschwasser, diverses marques,
50 dito jus de groseilles pour sirop et confiture,
10 dito liqueurs, cruchons porcelaine,
30 dito Curaçao superfin, petits et grands modèles,
30 dito marasquin;
25 dito eau de vie de Dantzick,
50 dito liqueurs supérfines et surfines;
200 paniers anisette superfine de Champion;
100,000 bouchons diverses qualités;
1000 boîtes sardines, 1/2, 2/3 et grandes boîtes;
300 boîtes petits pois, dito;
150 dito cèpes à l'huile, dito;
8 aout F. & J. LACOSTE, 105, rue Royale

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Talma, de Bordeaux:
10 barriques de Vin rouge, Medoc;
16 do do Pauillac, St. Estèphe, et Margaux
18 demi barriques Vin blanc Sauterne;
9 dito Vinaigre.
12 caisses de 12 bouteilles Vin blanc Sauterne;
25 do 12 do et 24 demi bouteilles Vin rouge Margaux;
10 caisses de 12 bouteilles Liqueurs superfines assorties;
3 balles contenant environ 30,000 bouchons, diverses qualités;
3 caisses de 12 paubans prunes sèches;
5 do de 12 à 18 boîtes transparentes prunes sèches.
VON. MAIGNAN,
20 juil 87, rue St. Louis.

EN débarquement des navires Talma et Lydie, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
76 barriques Vin rouge, bon ordinaire;
40 demi do Vin blanc Haut Sauterne;
42 barils Vin do do.
En magasin, d'importations précédentes:
120 barriques Vin rouge ordinaire;
20 do Vin, qualité supérieure;
10 demi barriques Vin blanc Haut Sauterne, 1840;
10 quarts de pipe Cognac, 4e preuve, Castillon;
5 do do fine Champagne, 1825, do;
100 paniers Anisette superfine de Champion;
50 paniers d'Huile de J. Piagniol,
27 jt G. M. LUCAS, 30, rue Bienville

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE.

L'ATLAS pour l'Histoire du Consulat et de l'Empire, par Thiers, vient d'être reçu à la librairie de V. HEBERT, 140, Chartres.

N. B. Messieurs les souscripteurs sont prévenus que les 3 premières livraisons contenant les cartes, plans &c. pour les 5 premiers volumes, sont prêtes à être délivrées. 21 aout

PAPIER PEINT.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, un grand assortiment de papiers peints pour appartements, dessins nouveaux et à la mode, sortant des premières fabriques de Paris, qu'il offre à vendre à des prix très modérés.
Papiers communs, fins et glacés.
Bordures, communes, ordinaires et veloutées.
Vues pour salles et cafés.
Fonds unis, de toutes couleurs; dito à rosaces, de toutes couleurs, pour ciels de lits, nouveaux dessins.
Devants de cheminées, et sujets à pourcevantails.
21 aout V. HEBERT, 140, rue de Chartres.

LIBRAIRIE DE V. HEBERT,
No. 140, rue de Chartres.

EN vente à cette librairie, les ouvrages suivants:—Magasin Pittoresque, 12me année.
Mr. Briffaut—Paris à table, 1 vol.
Weiss—Biographie Universelle, 6 vols grands 8o.
Raspail—Manuel de la santé, 1 vol.
Grandville—Les fleurs animées.
Thiers—Révolution Française, nouvelle édition,
Lafrent—Histoire de Napoléon, do. do.

AVIS AUX PROFESSEURS.

EN ... à M. LELIEVRE, libraire ... Institution qui ... [illegible]

INSTITUTIONS.

FRANKLIN ...
Au coin de la rue Royale et de la rue de l'Hôpital, à la Nouvelle-Orléans.

LES parens et tuteurs sont respectueusement informés que les classes sont maintenant complètement organisées dans la maison sise à l'encoignure de la rue Royale et de la rue de l'Hôpital. Les directeurs ont quelques raisons d'espérer que les nouveaux arrangements faits pour le bien-être des élèves recevront l'approbation des patrons de leur institution, et celle de toutes les personnes qui ont charge d'enfans.

L'éducation des pensionnats a principalement pour but d'inculquer des habitudes de persévérance et de régularité. Le cours des études que doit suivre un jeune homme pour obtenir ce résultat, le mettra nécessairement, s'il est bien dirigé, en possession de tous les autres avantages qu'il s'est proposé d'acquérir.

Le principe qui vient d'être posé forme la base du système d'instruction suivi dans le collège intitulé: *Franklin High School.*

Le cours d'étude comprend l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin et le Grec, l'Arithmétique, l'Algèbre, la Géométrie, la Trigonométrie, l'Arpentage, l'Application de l'Algèbre à la Géométrie, le Calcul Différentiel et Intégral, l'Astronomie et la Chimie, l'Histoire et la Géographie, la Tenue des Livres, le Dessin et la Peinture, la Musique Vocale et Instrumentale.

Il se trouve attachés au Collège sept Professeurs qui donnent chaque jour des leçons dans leurs branches respectives.

Les parens et tuteurs sont respectueusement prévenus qu'ils ne doivent, sous aucun rapport, intervenir dans les règlements et dans la discipline intérieure de l'établissement.

L'institution reçoit des pensionnaires, des demi pensionnaires, et des externes. Les pensionnaires résident dans la famille de M. Elkin, et ils sont environnés de celle des maîtres attachés à la maison.

CONDITIONS:
Les pensionnaires paieront .... $20 00 par mois.
Les demi pensionnaires............................ 15 00
Les externes au dessous de 10 ans........... 6 00
Les externes au dessus de 10 ans et au dessous de 13.. 8 00
Dito au-dessus de 13............................... 10 00
On invite à payer ponctuellement à la fin de chaque mois.
25 mai

ORLEANS HIGH SCHOOL.
LYCEE D'ORLEANS.

UN enseignement solide et régulier, un élan nouveau imprimé à l'étude des langues anciennes, l'attention scrupuleuse des directeurs à ne s'adjoindre que des hommes voués par état à l'enseignement, sa prépondérance légitime assurée à la langue anglaise, ont mérité au Lycée d'Orléans la place honorable qu'il occupe aujourd'hui parmi les institutions du Sud de l'Union.

L'Enseignement comprend les langues latine, grecque, anglaise, française et espagnole, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, la physique, l'astronomie, la littérature, la philosophie, l'histoire, la géographie et la tenue des livres.

Toutes les branches, excepté la langue française, s'enseignent généralement en anglais.

Les cours de latin, de grec, d'anglais, de français, d'espagnol et des mathématiques se font tous les jours.

Le corps enseignant se compose des directeurs MM. MEEVOYER, WYNDHAM et EVERETT et de trois professeurs adjoints auxquels la confiance publique est depuis long temps acquise.

Hors des classes, les élèves s'acquittent de leurs tâches sous les yeux de deux préfets chargés de surveiller leur travail et de maintenir le bon ordre dans tous leurs exercices.

Jaloux de répondre aux encouragemens qui ont secondé leurs efforts, les directeurs ont introduit récemment d'importantes améliorations dans le matériel du Lycée. Un vaste édifice y a été construit et de nombreuses salles de classe convenablement disposées.

L'établissement est situé dans la partie la plus saine de la ville, et depuis sa fondation il a été à l'abri de toutes espèces de maladie.

Les Directeurs ne tolèrent aucune intervention de la part des parens, en ce qui concerne les règlemens disciplinaires.

On n'admet que les enfans qui savent déjà lire et écrire.
Les pensionnaires paient, $20 par mois.
Les demi-pensionnaires, 15
Les externes, pour les classes avancées, 12
pour les classes inférieures, 9

Les statuts et règlemens du Lycée se trouvent à l'institution et chez les principaux libraires de la ville.
27 janvier

COLLEGE DE MANDEVILLE.

LES soussignés informent respectueusement les patrons de cette institution et le public, que les exercices du Collège recommenceront mercredi le ce mois.

L'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin, le Grec, les différentes branches d'une éducation collégiale complète, les Mathématiques et les arts d'agrément, forment le cours d'instruction. Les classes sont faites par les mêmes professeurs qu'auparavant, aucun changement n'a eu lieu à l'exception dans la classe des Mathématiques qui a été confiée à M. Corley, professeur aussi capable que zélé.

Le public est de plus averti que la démission de M. Mattos, président du Collège et professeur de Mathématiques, a nécessité un changement dans la Direction de l'Institution. On doit espérer que les soins qui seront donnés au bien être et au progrès des élèves et mériteront une discipline salutaire concilieront au Collège la confiance et le patronage du public.
J. SMITH WHITAKER,
JUAN BECO LOPEZ
Mandeville, 2 juillet 1846.

INSTITUTION DE DEMOISELLES,
(PENSIONNAT-EXTERNAT.)
Fondée en 1832 par Madame Loirie,
Et dirigée depuis 1840 par
MADAME DESRAYAUX,
RUE DES REMPARTS, ENCOIGNURE BIENVILLE.

L'INSTRUCTION reçue dans cet établissement s'étend, depuis la lecture et la grammaire, jusqu'aux notions générales et raisonnées de littérature et de sciences, indispensables à toute bonne éducation.

L'enseignement des différentes branches est à mi par tagé.

Le FRANÇAIS, l'HISTOIRE, la LITTERATURE, l'ARITHMETIQUE et les élémens de sciences sont professés par M. A. DESRAYAUX, qui y consacre tout son temps.

L'ANGLAIS est sous la direction de MADAME DESRAYAUX. Le docteur MACAULEY en professe la partie philosophique et littéraire.

L'enseignement élémentaire et la surveillance sont confiés à plusieurs dames, et plus spécialement à deux anciennes élèves de l'Ecole Royale de St. Denis, formées par leur éducation même aux habitudes de régularité et d'ordre.

L'ANGLAIS et le FRANÇAIS sont également cultivés, et le mélange des élèves créoles et américaines donne à toutes une occasion continuelle de langage pratique.

La MUSIQUE (piano, solfège et chant) est aussi sous la direction de MADAME DESRAYAUX, aidée de quelques dames, notamment de MADAME BERBIGUIER, dont le talent est connu du monde musical.

La direction veille à l'accomplissement des devoirs religieux pour les élèves pensionnaires. Un prêtre, autorisé par l'évêque, vient, deux fois la semaine, faire une instruction religieuse dans l'établissement, et préparer à la première communion, qui est l'objet d'un soin spécial.

Les examens de musique ont lieu, comme les années précédentes, en novembre et avril, le premier samedi de chaque mois, à 6 heures P. M.

Vers la fin de mai, examen général et distribution de prix.

CONDITIONS

Pension et instruction générale,	par mois,	$25
Do. do. avec blanchissage,	do.	30
Demi-pension,		12
Externes,		16
Piano,		11
Solfège,		2

CHANGEMENT DE DOMICILE.
Pensionnat de jeunes Demoiselles,
Dirigé par Mme GRANET.

MADAME GRANET a l'honneur de prévenir ses parents que depuis le 15 novembre, son institution a été transportée de la rue Bourbon au No. 80, Rue de la Douane, entre Royale et Bourbon.

Ce nouveau local répond, mieux encore que celui qu'elle a quitté, à toutes les exigences d'un pensionnat de demoiselles. Une belle maison dont les vastes appartements offrent toutes les ressources désirables pour les classes et les dortoirs, une grande cour bien aérée et parfaitement fermée où les élèves peuvent prendre leurs récréations, tels sont les avantages qui ont décidé Mme GRANET, et qui seront sans nul doute appréciés par les parents.

Mme GRANET, secondée par sa fille aînée, exerce une surveillance toute maternelle sur les élèves qui lui sont confiées; elle fait vivre ses pensionnaires tout à fait au sein de sa famille et ne néglige rien pour leur donner une tenue convenable et de bonnes manières.

L'instruction, donnée dans le pensionnat de Mme GRANET, est des plus complètes et des plus soignées. Elle comprend la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, la géographie, la mythologie, l'histoire, la littérature, les sciences, &c., enseignées par des professeurs qui ont fait leurs preuves. L'Anglais, confié à MM. Theillard, Py, Nores et Lord, est donné de manière que tous les cours ont lieu en anglais, sont en français, avec une conscience et un talent qui doit en assurer le succès.

Des instructions religieuses sont faites dans l'institution par M. Lesne, et les jeunes personnes sont préparées à la première communion.

La musique est l'objet d'une attention toute spéciale: les cours de solfège et de chant qui sont faits avec soin qui ont déjà donné les résultats les plus heureux, sont professés par M. Brocard qui fait faire à ses élèves de rapides progrès. Chaque mois ont lieu des examens auxquels assistent les parents des jeunes élèves. M. Brocard donne aussi des leçons particulières. Le piano et la harpe sont enseignés par Mme E. Granet.

M. Devoti donne des leçons de danse. 29 oct—6m

Institution Classique et Commerciale
DE
G. BOYER,
No. 149, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.

CETTE INSTITUTION, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, s'est toujours distinguée par le succès qu'elle a obtenu depuis sa fondation. Un nombre considérable d'élèves ou en sont sortis pour entrer dans le monde, se sont déjà fait remarquer dans les différentes positions qu'ils ont embrassées.

L'INSTITUTION BOYER qui a l'avantage de se trouver dans une position toute centrale, occupe une des plus vastes maisons de la ville, fort bien aérée et d'une salubrité parfaite.

Le cercle des études que parcourent les élèves embrasse toutes les branches d'instruction qui composent une éducation accomplie, depuis l'instruction élémentaire jusqu'aux sujets qui rentrent dans la sphère des écoles les plus élevées.

La discipline, si nécessaire pour imprimer aux jeunes gens le sentiment des devoirs qu'ils auront à remplir dans leurs relations sociales, est un des traits distinctifs de cet établissement, elle est tout à la fois sévère et modérée; et la sollicitude du Principal pour la moralité des jeunes gens confiés à sa garde, est stricte, mais paternelle.

La langue ANGLAISE dont l'importance devient de plus en plus évidente, est, dans l'Institution Boyer, l'objet de soins particuliers; les professeurs chargés des cours sont des hommes de talent, qui depuis longtemps ont fait leurs preuves dans l'enseignement.

BRANCHES D'INSTRUCTION:—Langues anglaise française, espagnole et latine, histoire, géographie, mathématiques, élémens d'histoire naturelle, d'astronomie, &c.
10 oct

GRAISSE—160 barils, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
7 aout 92 Tchoupitoulas

PORC—400 barils porc de toutes qualités, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
7 aout 92 Tchoupitoulas

BŒUF—50 barils prime B., et endommagé, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
7 aout 92 Tchoupitoulas

HUILE DE LARD—20 barils huile pour l'hiver, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
7 aout 92 Tchoupitoulas

FEVES—100 barils fèves blanches, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
7 aout 92 Tchoupitoulas

FARINE—1,000 barils farine de St. Louis, à vendre aux boulangers, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
5 aout 92 Tchoupitoulas

CHAMPAGNE—30 paniers Champagne en grandes et demi-bouteilles, à vendre par
LOISON & SYLVESTRE,
27 juil 36, Chartres

SERPENTINE—Une balle, à vendre par
30 juin RICKER & PEARSON, 60 Camp

FARINE—300 barils excellente farine de l'Illinois, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.
5 aout 34 Tchoupitoulas

FARINE—500 barils Washington, St. Louis, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.
5 aout 34 Tchoupitoulas

FARINE—300 barils Burlington Mills, Iowa, excellent article, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co.
5 aout 34 Tchoupitoulas

TOILE ET CORDE d'Emballage—300 pièces toile et 230 rouleaux cordages, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co.
5 aout 34 Tchoupitoulas

BEURRE—100 firquins de l'Ouest, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
7 aout 92 Tchoupitoulas

PRUNES—[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

Robert Turnbull vs. C. Chapman—No. 142.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable George Y. Bright, deuxième juge de paix pour la paroisse d'Orléans, j'offrirai en vente publique, mercredi, le deux septembre 1846, à midi, au Central Warehouse, No. 1, rue des Magasins entre les rues Poydras et Lafayette: Un lot de portes à jalousies non finis, un lot de châssis, un lot de cadres de fenêtres et un lot de planche et bois de charpente. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant. E. BELLEAU,
24 aout Constable du deuxième juge de paix

Alexander Muir, syndic &c. vs. Cotton Henry.
COUR DE DISTRICT—No. 24,803—En vertu d'un ordre de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable ci-devant Cour de District, du Premier District de l'Etat de la Louisiane, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, vendredi le 25 septembre 1846, à midi:

Trois certains lots de terre, Nos. dix sept, dix huit et dix-neuf, situés au faubourg Annonciation, dans l'îlet borné par les rues Magasine, Constance, Lacourse et Orange, lesdits lots mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Lacourse, sur 160 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout mesure anglaise. Ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, droits, chemins et privilèges qui y appartiennent, le tout conformément au plan dressé par Benjamin Buisson, daté 7 décembre 1832, et annexé à un acte dans l'étude de William Christy, notaire public en date du 11 janvier 1833.

Et soixante-dix actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, qui reposent sur ladite propriété.—Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS,
24 aout—3e n30j Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feu Clément Cabouret.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—En vertu d'un ordre de Cour, daté du 19 aout 1846, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente, rue Moreau, entre Espagne et Enghein, le mercredi 26 aout 1846, à 10 heures du matin, pour le compte de ladite succession:
Les effets mobiliers appartenant à ladite succession.
Conditions comptant, JOHN L. LEWIS,
24 aout—3lj shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de Robert P. Bentell.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—En vertu d'un ordre de Cour daté du 21 juillet 1846, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, le lundi 24 aout 1846, à midi, pour le compte de la dite succession:

Un lot de terre situé à Milneburg, désigné sous le No. onze de l'îlet No. trente six, compris entre les rues Columbia, Frankford, Marigny et la rue des Champs Elysées, ayant mesure française soixante pieds de face à la Promenade des Champs Elysées, sur cent vingt pieds de profondeur. Ensemble avec toutes les améliorations qui y existent dessus.
Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS.
23 juil—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans.

CONDUIT à la prison de police de la 2me municipalité, CELIA, négresse d'environ 35 ans, taille de 5 pieds 1 pouce 1/4, se disant appartenir à M. De Blanc.

JAMES, nègre d'environ 20 ans, taille de 5 pieds 7 pouces, se disant appartenir à M. Richard Wills de Mason County, Kentucky.

CHARLOTTE, griffonne foncée, d'environ 21 ans, taille de 4 pieds 10 pouces 1/2, ayant une cicatrice au menton, se disant appartenir à M. Arrello.

MILLEY, nègre d'environ 40 ans, taille de 5 pieds 1 pouce 1/4, borgne de l'œil droit, se disant appartenir à Mme Ducros.

AMIEL, mulâtre d'environ 9 ans, taille de 3 pieds 11 pouces 1/2, se disant appartenir à M. Eugene.

Les propriétaires sont priés de venir retirer leurs nègres en prouvant leurs propriétés et payant les frais.
N. H. HACKETT, Gardien
15 juil—17 1pa

CONDUIT à la geole de police de la seconde municipalité, NANCY, griffonne, âgée d'environ 45 ans, taille de 4 pieds 9 3/4 de pouces, se disant appartenir à M. Lego.

Les propriétaires desdits esclaves sont requis de prouver leur propriété, payer les frais et les retirer.
10 aout—1pa N. H. HACKETT gardien

DETENU à la geole de la Paroisse St-Jean-Baptiste, le nègre appelé LEWIS, appartenant à M. John Hoeckert, faubourg St-Marie taille de 5 pieds 8 pouces, environ 25 ans, avec une cicatrice au dessous de l'œil.

Aussi, un nègre nommé JOHN, appartenant à M. John Hart, parti marron d'un chaland, venant de Memphis, 25 ans environ, très joli nègre, taille d'environ 5 pieds 6 pouces, habillé d'un habit gris avec bouton en métal.

Aussi, un nègre nommé HENRY, appartenant à M. John Kelly, Nlle Orléans, environ 18 ans.

Aussi, un vieux nègre nommé Isaac, disant appartenir à M. Wilson, Nlle Orléans, rue du Bayou.
Paroisse St-Jean-Baptiste, 27 avril 1846.
30 av A. LUMINAIS, Shérif.

DETENU à la geole de la paroisse St. Jean Baptiste, un nègre nommé VOLNAI, disant appartenir à M. Segur, de la paroisse d'Iberville. Ce nègre paraît être Africain d'origine, et parle anglais et français.

AUSSI—Un nègre nommé JOHN, disant appartenir à M. Walker, au dessus de Baton Rouge. C'est un petit nègre de taille moyenne, les yeux saillans. Les propriétaires de ces nègres sont priés de les retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jean Baptiste, 1er juin 1846.
5 juin A. LUMINAIS, Shérif

DETENU à la geole de la paroisse Saint Jean Baptiste, le nègre nommé PETER, disant appartenir à M. William Yates de Memphis (Tennessee).

Aussi—Le nègre LYNDEN, appartenant à M. Talipe, de la paroisse de Plaquemines. Ce nègre est d'une grande taille et ne parle qu'anglais.

Aussi—Le nègre nommé TOM COOK, disant appartenir à M. Chopin de la paroisse St. Jacques. Ce nègre parle français et anglais.

Aussi—Le mulâtre nommé GEORGES, disant appartenir à M. J. Toka de Thibodeauxville.

Les propriétaires de ces différens nègres sont priés de les retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jean Baptiste, 19 aout 1846.
21 aout Ant. LUMINAIS shérif

AVIS.

DETENUS à la geole de Police de la paroisse St-Jean Baptiste, le nègre nommé HENRY, se disant appartenir à M. Hewett, de la Nouvelle Orléans.

Aussi—Le nègre DICK, se disant appartenir à M. Rexnaldor, de la Nlle Orléans.

Aussi—Le mulâtre nommé ROBIN, et les deux nègres nommés WILSON et JEFFERSON, se disant appartenir à M. Ben Wilson, du Bayou Goula.

Aussi—Le mulâtre nommé JAMES, se disant appartenir à M. Rollins & Wingfield, de la Nlle Orléans

Aussi—Le nègre nommé JACK, se disant appartenir à M. Bonduria, de la Nlle Orléans.

Aussi—Le mulâtre nommé BAVERLEY, se disant appartenir à M. Minor Kenner, de la paroisse Jefferson.

Les propriétaires de ces différents esclaves sont priés de les retirer de la Geole de St Jean Baptiste, en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jean Baptiste, 14 juillet 1846.
16 juil A. LA MINAIS, Shérif.

CONDUIT aux épaves de la 1ere municipalité, rue Douane, entre Derbigny et Roman—Une VACHE tigrée, ayant une cloche au cou, quelques petites taches en dessous du ventre, marquée aux oreilles, sans aucune étampe apparente.

Un ETALON alezan, une tache blanche au front et au bout du nez, le pied gauche de derrière blanc, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Si d'ici au 29 aout les dits animaux ne sont point retirés, ils seront vendus au lieu et heure accoutumés, par R. Kerrison, encanteur. MICHEL DUREL,
Ete—10 Gardien des Epaves.

CONDUITE aux épaves de la première Municipalité, rue Douane, entre celles Derbigny et Roman—Une chèvre grise sans marque ni étampe apparente. Si d'ici au 29 aout la dite chèvre n'est pas réclamée, elle sera vendue au lieu et heure accoutumés, par R. Kerrison, encanteur.
17 aout—10 MICHEL DUREL, Gardien des épaves

Bureau des Naissances et Décès.
PASSAGE DE LA BOURSE, PRÈS LA RUE BIENVILLE.
AVIS AU PUBLIC.

AYANT été nommé Annotateur du Bureau des Naissances et Décès pour la paroisse et ville d'Orléans j'invite les habitants de la susdite paroisse et ville, à vouloir bien se conformer aux dispositions de la loi ci-après citée.

ACTE APPROUVÉ LE 6 MARS 1819.

ART. 1er. A partir de l'adoption du présent acte, la naissance de tout enfant libre, né dans la paroisse d'Orléans, devra être déclarée, au dit Bureau dans le laps de trente jours, cette déclaration devra être faite conformément à la troisième section de l'acte dont celui ci forme partie supplémentaire, et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la dite section, sera passible d'une amende qui n'excédera pas dix piastres, et ne sera pas au dessous de cinq, la moitié de laquelle amende sera au profit de l'Etat, et l'autre moitié à celui du dénonciateur.

ART. 2nd. Le décès de toute personne libre, résidant dans la paroisse d'Orléans, devra être déclaré dans le laps de trente jours. Cette déclaration devra être faite par les plus proches parents de la personne décédée, s'ils sont sur les lieux, et en cas d'absence de ceux là, par l'exécuteur testamentaire, s'il en existe un; s'il n'en existe pas, par le propriétaire ou locataire de la maison dans laquelle résidait le défunt, hors en mort, et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la présente section, sera passible d'une amende qui n'excédera pas dix piastres et ne sera pas au dessous de cinq.

Le soussigné se verra contraint à sévir contre toutes personnes qui négligeraient ou refuseraient de se conformer aux clauses de l'acte précité.
10 avril F. M. CROZAT.

Chrestomathie de la Littérature Française.
PAR CASIMIR LADREYT.

SOUS ce titre on vient de publier en beau choix de morceaux en vers et en prose, de 176 des meilleurs écrivains français dans tous les genres de littérature, depuis 1572 jusqu'en 1846, avec une notice biographique, littéraire et bibliographique sur chaque auteur, le tout disposé dans l'ordre des dates, en 1 vol. in-12, et destiné à l'usage des collèges et des maisons d'éducation de l'un et de l'autre sexe. Cet ouvrage, qui manquait et dont le but est de rendre l'étude de cette langue moins aride et plus profitable, a réuni les suffrages de tous les professeurs qui l'ont vu, depuis Boston jusqu'à la Nouvelle Orléans inclusivement, et l'on pense que cela peut tenir lieu de tout commentaire. En vente à la librairie française de
16 mars J. F. LELIEVRE, Enc. Royale & St-Anne

RAISINS—120 caisses Malaga supérieur, en grappes, à vendre par L CANTIN,
20 juil 24 Gravier

CIGARES de la Havane—400,000 Cigares des meilleures manufactures, importés et à vendre à bas prix pour clore diverses factures, par
HEPBURN & TURPIN,
25 mars No. 11, rue Royale

THE FRAIS—1,500 paquets thé vert et noir, impérial poudre à canon, Young Hyson, Souchong et Pouchong, en caisses, demi-caisses et boîtes de poids différents, à vendre par
30 juin ROBERTS & HALL, 75 Magasins

ABSINTHE suisse—60 caisses des marques Versin, Lecoultre, Ed. Pernod et Berthoud, en débarquement du navire James N. Cooper, du Havre, à vendre par
COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

JUS de citron—11 barriques jus de citron clarifié en débarquement et à vendre par
L D C WOODS,
4 aout 80, Magasins

TRUFFES—En magasin et à vendre par le soussigné:
100 boîtes Truffes pures du Périgord;
200 demi do do do;
50 bouteilles do do;
20 demi do do do.
12 aout CHS. DUFOUR. 11 Conti

SARDINES—3000 boîtes et demi boîtes, marque Deffes, en magasin et à vendre par
21 aout CHS. DUFOUR, 11 Conti

A VENDRE—42 pièces de bois de bouleau et d'érable à petits yeux, arrivées par le navire Sea King, de St. Andrews, N. B. Pour le prix s'adresser au capitaine Hielton, à bord, ou au No. 18, seconde Municipalité. 20 juil

PORT-NOTES et coupons de la Banque des Citoyens—A vendre par WYLER & BOANA,
7 juil 32 Bienville

COGNAC—10 demi pipes et 20 quarts de pipes cognac Pellevoisin, quatrième preuve, 10 barils Cognac de 1825, marque de Pellevoisin, première preuve, 10 barils de 1800, marque Pellevoisin, première preuve, article supérieur, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
1 juin 99 rue de la Douane

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux:—
6 demi pipes, 10 quarts de pipes Eau de vie Magtory 1825, supérieure;
36 barriques Vin rouge de Bourg, premières côtes;
7 tierçons Vin blanc Haut Barsac, de 1842, à vendre par J & J TARDOS,
20 juil 15 rue Conti.

EN débarquement du navire Magicien, venant de New-York:
... caisses Prunes en paubans, de diverses grandeurs, à vendre par J & J TARDOS,
... 15 rue Conti.

V... [illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

Pierre Lee vs. No. 10—La terre des héritiers de Pierre Angerin.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du Cinquième District Judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse Intérieure de Lafourche.

A tous ceux que cela peut concerner, salut: Qu'en vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour de District du Cinquième District Judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure, dans la cause ci-dessus intitulée et par moi reçu le 20me jour de juillet 1846, j'ai le 30me jour du même mois et année, saisi un morceau de terre appartenant aux héritiers de Pierre Angerin, situé dans la paroisse de Lafourche Intérieure, sur la rive gauche du Bayou Lafourche, à environ 27 milles en bas de la ville de Thibodaux, mesurant un arpent de face sur le Bayou Lafourche, borné en haut par la terre de Joseph Barrios, en bas par celle de Pierre Lee fils.

Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées dans les trente jours à partir du jour auquel l'ordre a été délivré au shérif, à la Cour de District du Cinquième District Judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du suppliant, pour payer la somme de douze piastres et douze cents et demi ($12 12 1/2) et les frais de ce procès, ce montant étant celui pour lequel les réparations et la façon du chemin et de la levée en face de la dite terre, ont été adjugées au dit demandeur Pierre Lee, au prix le plus bas, le 21 mai 1845, par l'inspecteur général d'un acte de la Législature de cet Etat, intitulé: "Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1829.
13 aout—8 M. BOURG, shérif.

Pierre Lee vs. No. 17—La terre Sempleton Stenfield, alias Ephraim Stanfield.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Cinquième District Judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse Intérieure de Lafourche.

A tous ceux que cela peut concerner, salut:—Qu'en vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour de District du Cinquième District Judiciaire, siégeant dans la cause ci-dessus intitulée, et par moi reçu le 20me jour du mois de juillet 1846, j'ai le 30me jour du même mois et année, saisi un morceau de terre appartenant à Sempleton Stenfield, alias Ephraim Stanfield, n'habitant pas cette paroisse, située dans la paroisse de Lafourche Intérieure, sur la rive droite du Bayou Lafourche, à environ trente quatre milles en bas de la ville de Thibodaux, mesurant quatre arpens de face sur le Bayou Lafourche, borné en haut par la terre de Everiste Dalès, en bas par celle de Louis Picout; vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées dans les trente jours à partir du jour auquel l'ordre a été délivré au shérif, à la Cour de District du Cinquième District Judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du suppliant, pour payer la somme de cent quarante piastres ($140 00) et les frais de ce procès, ce montant étant celui pour lequel les réparations et la façon du chemin et de la levée en face de la dite terre ont été adjugées au dit demandeur, Pierre Lee, au prix le plus bas, le 19 octobre 1843, par l'inspecteur général des chemins et levées, conformément à la section trente d'un acte de la Législature de cet Etat, intitulé "Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1829.
13 aout—8 M. BOURG shérif

Emile Leonval, vs. No. 18 Les terres de S. W. Oakey

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District du cinquième District Judiciaire, siégeant dans et pour la Paroisse de Lafourche Intérieure—A tous ceux que cela peut concerner, salut:—Qu'en vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour de District du Cinquième District Judiciaire, siégeant dans et pour la Paroisse Intérieure de Lafourche, dans la cause ci-dessus intitulée, et par moi reçu le 20me jour de juillet 1846, j'ai le 30 du même mois et année, saisi un morceau de terre appartenant à Samuel Wright Oakey, habitant la ville et paroisse d'Orléans, située dans la paroisse de Lafourche Intérieure, sur la rive droite du Bayou Lafourche, à environ 20 milles en bas de la ville de Thibodaux, mesurant ... arpens de face sur le Bayou Lafourche, borné en haut par une terre, le propriétaire ou les propriétaires du dit inconnu ... de terre étant inconnus, en bas par celle de Mme Elizabeth Mills, veuve de William Fields père.

Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées dans les trente jours, à partir du jour auquel l'ordre a été délivré au shérif, à la Cour de District du Cinquième District Judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du suppliant, pour payer la somme de cinq cents et soixante quinze piastres, et les frais de ce procès. Ce montant étant celui pour lequel les réparations et la façon du chemin et de la levée, et pour avoir coupé les arbres sur la dite terre, ont été adjugées au dit demandeur Emile Leonval au prix le plus bas, le 20 octobre 1845, par l'inspecteur général des chemins et levées, conformément à la section 30, d'un acte de la législature de cet Etat, intitulé: Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1829. M. BOURG, shérif. 13 aout—8

Succession de Faustin Rolland.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par F. N. Fortier, curateur de la succession de feu Faustin Rolland, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, P. M. BERTIN,
15 aout—3en10j deputé greffier

Succession de l'épouse décédée de Martial Dupart, f. e. l.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Martial Dupart, h. c. l. comme tuteur de ses enfants et administrateur de la succession de son épouse décédée, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, P. M. BERTIN,
15 aout 3en10j Député Greffier

Succession de James Flood.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par Harriet Flood, veuve du défunt et son exécutrice testamentaire, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, P. M. BERTIN,
15 aout—3en10j Député greffier

MACARONI ET VERMICELLE D'ITALIE—50 caisses nouvellement reçues et à vendre par LOREILHE & Co,
19 aout Encoignure Royale et Douane

TRUFFES DU PERIGORD—500 boîtes de première qualité, à vendre par LOREILHE & Co,
19 aout Encoignure Royale et Douane

ABRICOTS ET PRUNES à l'Eau de Vie—100 caisses, à vendre par LOREILHE & Co,
19 aout Encoignure Royale et Douane

ABSINTHE SUISSE supérieure—75 caisses, à vendre par LOREILHE & Co,
19 aout Encoignure Royale et Douane

KIRSCH de la Forêt Noire—35 caisses, à vendre par LOREILHE & Co,
19 aout Encoignure Royale et Douane

VINS BLANCS Sauterne et Barsac—125 barils, à vendre par LOREILHE & Co,
19 aout Encoignure Royale et Douane

VINS ROUGES EN BARRIQUES—250 barriques de diverses qualités, à vendre par LOREILHE & Co,
19 aout Encoignure Royale et Douane

SARDINES A L'HUILE—1,000 boîtes de la marque renommée de Joseph Prideau, à vendre par LOREILHE & Co,
19 aout Encoignure Royale et Douane

VINS EN CAISSES—200 caisses de diverses qualités et des meilleurs crus de Bordeaux, à vendre par LOREILHE & Co,
19 aout Encoignure Royale et Douane

OLIVES DE AMELIAN—20 caisses, à vendre par LOREILHE & Co,
19 aout Encoignure Royale et Douane

HUILE D'OLIVE—100 paniers, à vendre par J W STANTON & Co,
19 aout Encoignure Magasins et Lafayette

EPICES moulues—20 caisses, à vendre par J W STANTON & Co,
19 aout Encoignure Magasins et Lafayette

INDIGO de Manille, à vendre par J W STANTON & Co,
19 aout Encoignure Magasins et Lafayette

BEURRE GOSHEN—25 firquins, première qualité, à vendre par J W STANTON & Co,
19 aout Encoignure Magasins et Lafayette

CLOUS—300 barils clous coupés, grandeurs assorties, à vendre par J W STANTON & Co,
9 aout Encoignure Magasins et Lafayette

BLANC DE BALEINE—500 caisses New Bedford, dimensions assorties, à vendre par J W STANTON & Co,
19 aout Encoignure Magasins et Lafayette

HUILE—3,000 gallons huile de baleine blanche, à vendre par J W STANTON & Co,
19 aout Encoignure Magasins et Lafayette

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—144 caisses, en débarquement du navire Arkansas, de la barque Chester et du brick Ottoman, à vendre par
21 jt R G HOBBS, 12 Douane

EN débarquement du brick Tit, de la Havane,
30 caisses sucre blanc,
37 balles tabac pour capes et tripes,
15,000 Régalias et ... canones,
10 sacs amandes à coques douces,
A vendre par ... B. VALLS,
1 aout 26, Commune

DEPOT DE VERITABLE ABSYNTHE SUISSE.

LES soussignés ont été nommés par MM. Dubied père & Fils de Couvet, Suisse, leurs seuls agents pour la vente des absynthes fabriquées par eux. Les grandes quantités de mauvaises absynthes expédiées depuis quelques années de Bordeaux ou Marseille sous ce ... dudit frauduleux de son nom a obligé cette maison à avoir recours à ce moyen pour empêcher le public d'être trompé plus longtemps. EUG. ROCHEREAU & Co.
6 aout 17 et 19 St. L.

EAU-DE-VIE, sous les clefs de la douane, et à vendre par les soussignés:
COGNAC DE PREMIERE PREUVE:
11 demi pipes Castillon de 1825,
8 quarts de pipes Castillon de 1825,
3 demi-pipes Castillon de 1815,
6 quarts de pipes Castillon 1815,
176 quarts de pipes Ph. Gh... & Co.
COGNAC DE QUATRIÈME PREUVE.
4 demi-pipes Pinet, Castillon & Co,
5 quarts de pipes Pinet, Castillon & Co,
47 demi pipes J. J. Dupuy,
53 quarts de pipes J. J. Dupuy,
15 demi-pipes Léger frères, pâle et colore,
20 quarts de pipes Léger frères, pâle et colore.
EUG. ROCHEREAU & Co.
6 aout 17 et 19, rue St Louis

CHAMPAGNE—35 paniers marque de la Californie, et 47 dito marque de l'Orléans, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.
6 aout 17 et 19 St L.

CLOUS—1,100 barils clous assortis, à vendre ... ROBERTS ...
5 aout

VINS—300 colis Malaga doux et sec, Madère et Porto, Sicile, Marseille, Xérès de la marque de Pomar, vin Lisbonne, St. Julien rouge et Champagne, en quarts et bouteilles de pipes, boîtes et paniers, à vendre par
2 aout ROBERTS & HALL, 75 Magasins

CHARBON.

LES personnes qui désirent acheter leur approvisionnement d'hiver, en Charbon anglais et de Pittsburg, peuvent le faire maintenant à bon marché.
ROBERT MURPHY,
15 aout No. 90, Vieux Bassin, et 63, Vieille Levée

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.
73 caisses en débarquement de la barque Tennesee, à vendre par
14 aout R. G. HOBBS, 12, Douane

VINS EN CAISSES—500 caisses vin de Bordeaux, bouteilles cachetées et capsulées avec belles étiquettes, à vendre de $2 à $7 25 par les soussignés.
J. F. BERCIER & Co.
11 aout 54 Vieille Levée

CIGARES—Un million de cigares de la Havane, telsque Regalias, Imperiales, Canones, Trabucos, Ohzadores, des meilleures marques, telles que Lafayette, Dos Hermanos, Marino, Segunda Marina, Prensa Habanera, Atola, Liberal, Beduina, Ines, Iris, Caoluchia, Orleans, Corona, Tres Palmas, Urraca, El Cruzado, Minerva, Cenit, Emperatris de Rusia, C. Colon, La Rosa Vada, Sol, Palma, India Caldas, Europa, India, Estrella, Rienda, R. B. S. Habana, La Marvilla, Empredecdora, Esculapio, Puntualidad, Luna, Diana, Aurora, La Resurreccion, La Lealtad, La Dorada, Semiramis, la Alemana, en magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO,
17 juin 36, Vieille Levée

G. TALAMON,
44, RUE DE CHARTRES.

RECOIT par le navire Emperor, du Havre, 5 balles coton ... blanc, unis, qu'il vendra à bas prix, prix du comptant.

TRUFFES—500 boîtes, demi et quarts de boîtes Truffes du Périgord, en magasin et à vendre par
C. DUFOUR, 11 Con

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire Lydie, de Bordeaux ... [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, encanteur.
FARINE! FARINE!

CET après midi lundi, 24 du courant, à 5 heures, il sera vendu sur le wharf du Bazaar, sous l'inspection des gardiens du port, et pour compte de qui il appartiendra,
350 barils Farine, partiellement endommagée à bord d'un chaland venant de Cincinnati.
Conditions: comptant. 24 aout

PAR ABAT & DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du onze mai 1846, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St-Louis, à midi, le vingt-cinq aout 1846, les propriétés suivantes, appartenant à la succession de Caliste Caubette:

Un lot de terre sur le derrière de la ville, désigné sous le No. 1 de l'îlet No. 6, sur un plan dressé par Bourgerol, le vingt quatre décembre 1836, mesurant, au pied américain, 25 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue du Quartier, 23 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la ligne du fond; 104 pieds 1 pouce et 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 1; 104 pieds 2 pouces sur la ligne de la propriété Coquet.

Un lot de terre désigné par le No. 4, de l'îlet No. 1, situé à Tivoliburg, dans cette paroisse, sur la rive droite du Mississippi, à environ un mille et demi de cette ville, le quel mesure, mesure américaine, 32 pieds 3 1/4 pouces de pouce, face au chemin public, 153 pieds 1 pouce, sur la ligne qui le sépare du lot No. 3, et 140 pieds 5 pouces et 1 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. 5, et 30 pieds 5 pouces sur la ligne du fond.

Conditions: Un quart comptant, balance à 6, 12 et 18 mois de crédit.

Les actes de vente pardevant M. Dorincourt, notaire public. 21 juil—3 en 3s

Actions de la Banque de l'Union.
Succession de Robert Layton.
PAR BEARD, CALHOUN & Co. Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, mercredi, 26 aout, à midi, à l'Arcade de Banks,

Le tiers indivis de cent actions du fonds capital de la Banque de l'Union, appartenant à la succession de Robert Layton.
Conditions, comptant. 14 aout

A VENDRE.
UNE BELLE PROPRIETE
SITUÉE DANS LA PREMIERE MUNICIPALITÉ.

La propriété est située sur la route Saint Jean, à environ un tiet du pont du Bayou—elle mesure 190 pieds de face à la route St. Jean, sur 150 pieds de profondeur, face à deux rues, le tout mesure française; Il y a sur ladite propriété une belle maison de maître de deux appartements ... 9 cabinets et deux galeries; de plus une cuisine de trois appartements avec une grande galerie, chambres à domestiques, cave, cabinets à bains &c., un beau verger contenant environ 60 beaux arbres de choix, consistant en pêchers, orangers, messiers, pruniers, pommiers, cognassiers, figuiers &c. le tout en plein rapport. Il y a aussi un beau parterre et un jardin potager, la maison et autres bâtisses sont en parfait état et ne demandent aucune réparation; Il y a sur ladite propriété deux cuves contenant environ 15 mille gallons d'eau. On vendra avec ladite propriété la jouissance d'un terrain y attenant pendant 3 ans, mesurant quatre vingt dix pieds de face aux mêmes rues, sur 150 de profondeur; ensemble, une belle écurie, remises, chambres à domestiques, poulailler, pigeonnier. De plus une autre écurie et une remise &c. &c.

Pour les conditions s'adresser à A. D. DORIOCOURT rue St. Pierre No. 37, ou sur les lieux.

Si ladite propriété n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 25 de ce mois, elle sera offerte en vente à l'encan, ce dit jour à la Bourse St. Louis à midi, par Abat et Domingon, encanteurs. 14 aout

ASSURANCES DE NASHVILLE.

COMPAGNIE d'Assurances de Nashville contre l'incendie et sur la vie.
CAPITAL.... $300,000 Payé en entier.
Assurance Maritime, de rivières et contre l'incendie, causée d'après un tarif régulier.
La Compagnie de Nashville fait à ses clients un escompte de 10 pour cent sur le montant de primes dont ils sont tenues en compte courant.
James Walker, secrétaire, James A. Porter, président.
W. B. PARKER, Agent.
No. 23, rue du Camp
Référence: MM. Dick & Hill, 55, rue du Canal.
1 fev—1an

TEXAS.
AVIS IMPORTANT.

LE soussigné fondateur de Castro-Ville sur la Medina, 25 milles à l'ouest de San Antonio, depuis le 3 septembre 1844.

Fait connaître à ceux que cela intéresse, qu'il s'établit avec toute sa famille au centre de sa colonie dans le but de la protéger.

Il continue également dans les limites de 600 sections à donner gratis jusqu'au 15 février 1847 320 acres de terre à toute famille qui veut s'établir sur les terres de sa concession, et à tout célibataire au-dessus de 17 ans, 160 acres.

S'adresser pour des renseignements et obtenir des terres à M. Leonard Robbin, Esq. rue Bienville, No. 12, ou au soussigné, sur la colonie.
Nouvelle-Orléans, 23 juin 1846.
24 juin—3 m H. CASTRO

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.

LE soussigné à continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lesquels il a obtenu un brevet, et appelle l'attention de planteurs et autres sur l'avantage que présentent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, soit des sources même ou des pompes. Les habitants de la côte pouvent facilement obtenir toute l'eau qu'ils auront nécessaire, en faisant usage de ces tuyaux. On peut les faire de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est aussi conducteur le moins dispendieux.

On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira sous le plus bref délai.
W. W. THOMPSON, à St. Louis (Missouri)
ou à ses agents, KENNETT & DIX,
23 oct—1an 71, Rue Poydras, Nlle-Orléans.

VINS—215 barriques vin rouge ordinaire Bordeaux St Julien, St. Estèphe, St. Emilion et Montferrand.
55 barriques ordinaire de 1843 et 1844, St. Julien et Montferrand.
35 barriques du vieux Chateau Lafitte, Léoville Pauillac Medoc et Margaux Medoc.
20 barriques vin vieux do do Morman,
56 barils vin blanc Sauterne,
100 caisses vin rouge St Julien, St Estèphe et Margaux
45 do do vieux Haut Brion, Chateau Latour, Chateau Margaux et Chateau Lafitte, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
4 aout 11 et 15 St Louis

CIGARES—50 milliers cigares de la marque de Chassepeaz, Rezalia la et Mia Malar la et Mia, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co
4 aout 11 et 15 St. Louis

CAPRES, SARDINES, &c.—75 caisses câpres, 55 dito eau de fleur d'oranger, 24 dito savon de Marseille, 100 dito sardines à l'huile en boîtes et demi-boîtes, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
4 aout 11 et 15, rue St Louis

LIQUEURS—120 caisses liqueurs assorties, fines, surfines et superfines.
650 paniers anisette de Champion fine, surfine et superfine; 37 dito guignolet d'Angers,
35 caisses Curaçao (Badin & Champion),
20 do marasquin,
8 do eau de vie d'Andaye;
15 do eau de vie de Dantzick, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
4 aout 11 et 15, St Louis

EAU DE VIE—12 demi pipes Cognac 4me preuve (J. Dupuy) 11 quarts do do,
3 demi do do fin champagne Olivier 1825;
... demi do do vieux, qualité supérieure, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
4 aout 11 et 15, St. Louis

GRAISSE—60 barils graisse en feuilles, en magasin et à vendre par G & R BUCHANAN & Co,
21 aout 64 Tchoupitoulas

SUIF—30 barils, en magasin et à vendre par
G & R BUCHANAN & Co,
21 aout 64 Tchoupitoulas

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment des meilleures cigares, des marques suivantes: General Taylor, major Ringgold, major Brown, capitaine Walker, &c., en magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO,
21 aout 36, Vieille Levée

INDIGO—... Guatemala, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
21 aout 36 Vieille Levée

GOMME copal—... en magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO,
21 aout 36 Vieille Levée

SUCRE—Blanc, jaune et brun, de la Havane, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
21 aout 36 Vieille Levée

WERMOUTH—30 caisses Wermouth, à vendre par
BERTRAND & Sinrol
16 juil Encoignure Royale et Bienville

GOMME ARABIQUE—1200 livres gomme arabique en sorte, à vendre par BERTRAND & Picot
16 juil Encoignure Royale et Bienville

TABAC de la Vuelta Abajo—50 balles de qualité supérieure, capes et tripes, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
21 av No. 11, rue Royale

VANILLE—En débarquement du brick Princess Mary 2 caisses Vanille de la dernière récolte, à vendre par
25 jn HEPBURN & TURPIN, 11, Royale

BOUTEILLES VIDES—2500 bouteilles vides en paniers de 150 ..., en magasin et à vendre par
11 mai CHS. DUFOUR, 11 Conti

AMANDES sans coques—100 caisses de la nouvelle récolte, à vendre par L. CANTIN,
4 jn 42 Gravier

RAISINS DE CORINTHES—Frais et en bon ordre à vendre par L. CANTIN,
4 jn 42 Gravier

A LOUER—UN MORCEAU DE TERRE, faisant face au chemin à coulisses de Carrollton, convenable pour y établir un jardin potager. Il s'y trouve une bonne maison et un bon entourage. Pour les termes, qui seront modérés, s'adresser à B & A SOULIE,
16 juil—1m 48, rue Conti

CONFITURES—31 barils, en débarquement du brick Hope Howes, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
20 juil 26 Vieille Levée,

SUCRE blanc, jaune et brun de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 jt 26, Vieille Levée.

ARTICLES DIVERS—140 pièces toile chanvre du Kentucky et du Missouri, 120 rouleaux cordes d'emballage, 10 barils de ... 70 barillets graisse en feuilles, ... No. 2, 60 barils suif, 1,000 sacs maïs, ... à vendre par G & R BUCHANAN & Co,
27 juin 64 Tchoupitoulas

BOTTES, Souliers et Brodequins—30 caisses en débarquement du navire Hudson, complétant un assortiment de commerce. Aussi, à vendre par
G. W. DUNBAR,
6 juin 30, Douane

FER-BLANC—21 caisses ... X, à vendre par
G & R BUCHANAN & Co,
... 64, rue Tchoupitoulas

... FOR SALE—By the undersigned, ... ROBERTS & HALL,
75 Magasins

GUINGHAM POUR DEUIL—C. M. SIMPSON, No. 23, rue de Chartres, encoignure Douane, vient de recevoir une caisse de superbe Guingham pour deuil, de qualité supérieure.
11 aout.

FARINE—... barils farine superfine, de Saint Louis, en débarquement du vapeur Old Hickory, et à vendre par JAMES E. WOODRUFF,
7 aout 60, Camp

MAIS—15, 000 boisseaux en magasin et à vendre par
L D C WOODS,
14 juil 80 Magasins

HUILE DOUCE—... paniers, à vendre par J W STANTON & Co,
... Encoignure Magasins et Lafayette

VINS de Bourgogne—... caisses "Volney" et Chambertin, en débarquement ... P. JORDY, 10 Conti

FARINE—... barils, à ve... REYNAUD, CUCULLU & Co,
20 juil 34 Tchoupitoulas

ABSINTHE Suisse—En débarquement du navire Kosciusko, du Havre: ... Absinthe, Dubied, père et fils, de Couvet ... à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
6 aout 17 et 19, St. Louis

MARCHANDISES de pays—Osnaburg de Lowell, 7/8 et 4/4, coton à drap, étoffe à draps de Lawrence, shirting écru de Lowell, ... Plaid, jeans de Kentucky, &c. à vendre par HARROD, DARLING & Co,
8 aout 69 Commune

PAILLASSONS en nattes—Un grand assortiment de paillassons de Canton, belles qualités et jolis dessins, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
8 aout 69 Commune

SHALLS crêpe de Chine—Quelques shalls brodés et splendides, à vendre par
HARROD, DARLING & Co
8 aout 69 Commune

FRUITS A L'EAU DE VIE—30 caisses prunes et abricots, 10 caisses ... à vendre par
... 21 Gravier

L... [illegible]
... Jeans qui ... Limoges ...
... PETTER & BOYE,
7 ... 70 rue Gravier